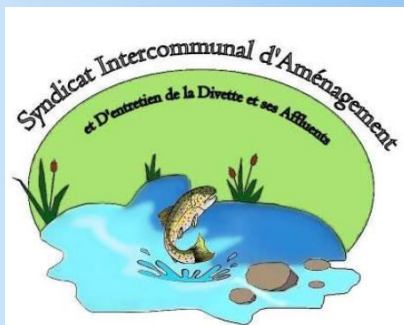




Ru d'Orval, après travaux – Juin 2018

REMISE A CIEL OUVERT DU RU D'ORVAL A CANNECTANCOURT

Journée d'information des élus de l'Union des Syndicats

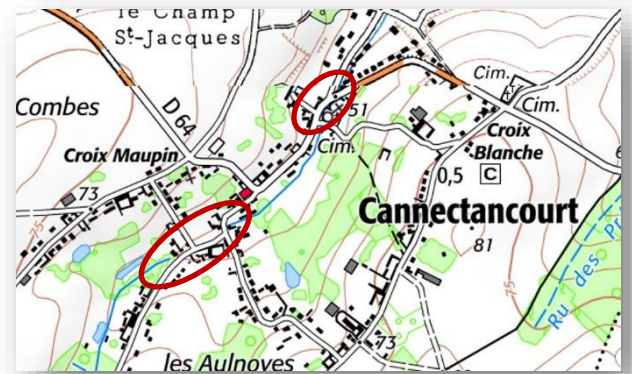


Secrétariat : 10 rue du Bon Puits
02000 Chivy-les-Etouvelles
Téléphone : 03.23.20.36.74
Télécopie : 03.23.20.36.76
Mail : union-des-syndicats@griv.fr

Site internet : union-des-syndicats.fr

Contexte

Cannectancourt est une commune située dans le département de l'Oise et plus particulièrement dans le bassin versant de la Divette. La commune, sujette au risque inondation par débordement du ru d'Orval, a connu plusieurs inondations lors d'orages violents, dont la dernière date de 2006.



Localisation du site

Afin de trouver une solution pour réduire ce risque, la commune s'est rapprochée du syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Divette et de ses affluents, qui a décidé d'engager des travaux de réouverture du ru d'Orval dans la traversée de la commune. Les premiers travaux ont commencé en février 2009 pour s'achever en avril 2009 et ont consisté à réouvrir le ru d'Orval sur 75 m, par la suppression du busage existant. Le ru d'Orval, affluent de la Divette de 2,5 km, est un ru très dynamique avec un transit sédimentaire important, ce qui a permis un début de recharge sédimentaire dans les 2 jours qui ont suivi la réouverture. Les matériaux arrivés de l'amont se sont répartis naturellement dans le cours d'eau, diversifiant ainsi les écoulements et les habitats. Dans ce contexte, le syndicat a décidé de poursuivre ces travaux dans la traversée de la commune.

Etat des lieux et conséquences

Le ru d'Orval a été busé et enterré en 1979 sur une longueur de 180 m, afin d'élargir la voirie. Néanmoins, cette modification hydromorphologique du cours d'eau n'est pas restée sans conséquence et les principales que l'on puisse citer sont les suivantes :

- Rupture de la continuité écologique et diminution de la longueur du tracé ;
- Homogénéisation des écoulements et appauvrissement du milieu ;
- Simplification des habitats et perte de la diversité écologique ;
- Augmentation du risque inondation et engorgement de la buse.



Place du village de Cannectancourt inondée
(2006)



Ru d'Orval busé et enterré
(Commune de Cannectancourt)

Objectifs du maître d'ouvrage

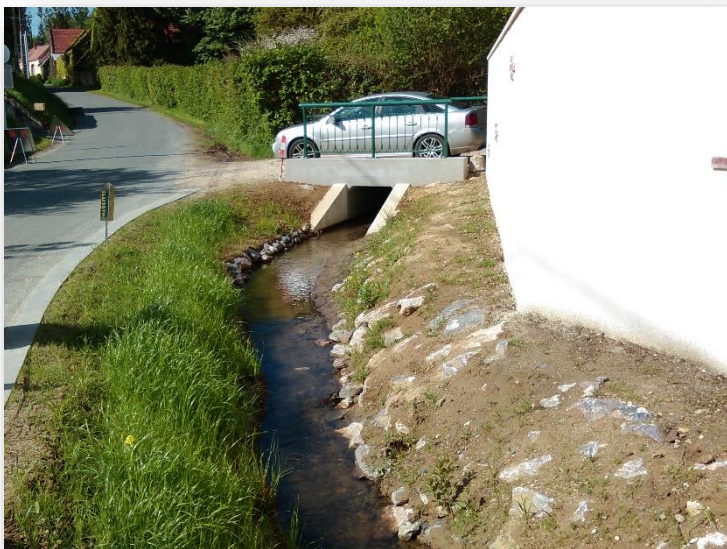
Les objectifs de ces travaux sont les suivants :

- Reconstituer les habitats des milieux aquatiques et leur diversité ;
- Diversifier les écoulements et stabiliser le profil en long du cours d'eau ;
- Améliorer la qualité écologique du cours d'eau ;
- Garantir la sécurité des biens et des personnes en diminuant le risque inondation ;
- Améliorer les conditions d'écoulement du ru ;
- Restaurer la continuité écologique ;
- Valoriser paysagèrement le centre bourg du village.

Les travaux et aménagements

Les travaux ont consisté à renaturer et à restaurer le lit et les berges du ru d'Orval dans le centre bourg de la commune de Cannectancourt, afin de rendre au cours d'eau un aspect plus naturel. Les travaux ont commencé en septembre 2017 et se sont achevés en mai 2018. Les principaux aménagements réalisés sont les suivants :

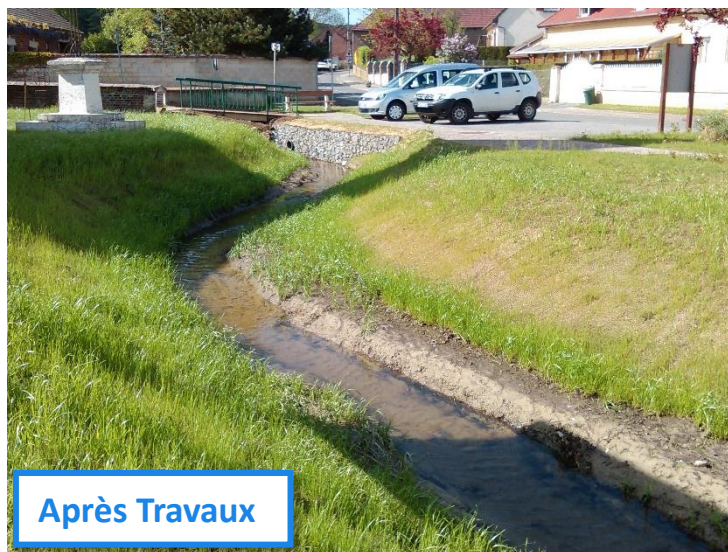
- Remise à ciel ouvert du ru d'Orval par débusage ;
- Remodelage du lit mineur (section et sinuosité) et talutage des berges en pente douce ;
- Mise en place d'un géotextile coco et de plantes hélophytes ;
- Renforcement des berges en génie civil (enrochement et gabion) ;
- Réalisation d'une rampe en enrochements ;
- Aménagement d'un passage busé par un système préfabriqué de mini-seuils ;
- Restauration d'ouvrages d'art (maçonneries) ;
- Mise en place de passerelles en bois pour garantir l'accès aux maisons ;
- Mise en place d'un passage-cadre ;
- Dévoiement des réseaux existants (télécoms, eau potable, électricité...).



Remise à ciel ouvert du ru d'Orval et mise en place d'un passage-cadre



Remodelage du lit mineur et des berges et mise en place de gabions



Démarches réglementaires

- Porter à connaissance.

Les aspects financiers

Montant des travaux : **196 400 € HT**

Avec la participation financière de :

- L'Agence de l'Eau Seine Normandie : **80%**
- Commune de Cannectancourt : **10%**
- Communauté de communes du Pays des Sources : **10%**

Les aspects administratifs et réglementaires

- Maître d'ouvrage : **Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Divette et de ses Affluents (SIAED).**
- Maître d'œuvre de conception et de suivi de travaux : **SOGETI Ingénierie**
- Réalisation des travaux : **MASCITTI NINO SA**